

De l'origine des végétations connues sous le nom de queues de renard

Autor(en): **La Harpe, J. de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **5 (1856-1858)**

Heft 38

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-284077>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

contredit celle de M^r Fitton, celle du geological Survey et de la geological Society, qui toutes ont été mises à la disposition de M^r Renevier. Lui-même est en outre parvenu à former une belle collection de fossiles du Lower Green-Sand, qui est sans doute une des plus considérables après les trois précédemment nommées.

2^o *Blackdown*. La magnifique conservation des fossiles de Blackdown a de tout temps attiré sur cette localité l'attention des paléontologistes anglais. On les a placés tantôt dans le Lower Green-Sand, tantôt dans l'Upper Green-Sand (cénomanién). Dans ces derniers temps, MM. Lyell, Sharpe et Morris ont pensé les placer dans le gault. M^r d'Archiac au contraire a considéré cette faune comme représentant les trois étages précités.

En étudiant toutes les collections de Londres (dont la plus belle est au British Museum) et celle assez considérable qu'il a recueillie dans son voyage, M^r Renevier n'a pu encore arriver à une conclusion définitive, mais par l'étude qu'il a faite il a augmenté considérablement le nombre des espèces de Blackdown. Beaucoup sont entièrement nouvelles, mais le plus grand nombre se répartissent entre les terrains du Lower Green-Sand, du gault et de l'Upper Green-Sand. La seule classe qui donne une conclusion certaine est celle des Céphalopodes, dont M^r Renevier n'a pu constater aucune espèce qui ne soit pas du gault, mais comme cette classe n'est représentée que par une dizaine d'espèces et par un nombre relativement petit d'échantillons, ce résultat a beaucoup moins d'importance pour la classification définitive de ce terrain.

Les autres classes contiennent en nombres presque égaux des espèces du gault et de l'Upper Green-Sand et un nombre un peu moins considérable du Lower Green-Sand. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que ce mélange est incontestable et que les fossiles proviennent tous de la même couche.

Dans l'état actuel des recherches, l'opinion de M^r d'Archiac paraît avoir beaucoup de vraisemblance.

DE L'ORIGINE DES VÉGÉTATIONS CONNUES SOUS LE NOM DE QUEUES
DE RENARD.

Par M^r le D^r **J. DelaHarpe.**

(Séance du 2 avril 1856.)

Chacun connaît ces excroissances formées de fibres radicales allongées et ramifiées, qui se développent dans l'intérieur des conduits de fontaine et connues sous le nom de *queues de renard*. On admet généralement qu'elles proviennent du bourgeonnement radicellaire de racines d'arbres voisins des conduits, qui pénètrent dans les tuyaux à demi décomposés. Ce peut être le cas d'un bon nombre de ces productions, mais non pas de toutes.

J'avais ouï dire à un fontenier que les queues de renard se montraient aussi bien au milieu des rues, sur nos places publiques, que dans la campagne et dans le voisinage des arbres. Ce fait m'avait étonné. Passant un jour sur l'une de nos places publiques, j'aperçus des tuyaux en bois de sapin à demi décomposés et retirés de la terre, qui portaient des fibres radicellaires nombreuses. Quelques-unes se voyaient à l'intérieur des tuyaux dans le voisinage des jointures où elles traversaient le bois devenu très-friable. Le plus grand nombre se répandaient sous forme de réseau à mailles fort larges, entre l'écorce et le bois. En poursuivant ces dernières on les voyait aboutir à une sorte de couronne ou de disque serré placé à l'extrémité du tuyau et formé évidemment dans la jointure. Ce disque partait lui-même de l'extrémité du liber de l'écorce du tuyau et se continuait avec lui. Sur ce point, le liber épaissi donnait naissance tout autour du point où il avait été coupé, à de gros bourgeons épâtés, qui se divisaient et se subdivisaient en s'entrecroisant et se soudant ensemble. De cet entrecroisement partaient en tout sens des fibrilles qui s'insinuaient dans chaque fente et particulièrement entre l'écorce et l'aubier. Celles de ces fibrilles qui parvenaient à pénétrer jusques à l'intérieur des tuyaux y formaient des queues de renard ; tandis que celles placées sous l'écorce se répandaient au loin tout autour du tuyau. Evidemment donc, dans ce cas-là, les queues de renard provenaient non des arbres plantés dans le voisinage, mais des tuyaux eux-mêmes. Ces tuyaux, placés en terre encore verts, y avaient bourgeonné et les bourgeons, vraies racines adventives, étaient partis du liber ; ils n'avaient pas tardé à prendre une vie indépendante de leur souche et à continuer leur végétation après la mort du liber.

Ce fait est d'autant plus curieux qu'il se produit sur des troncs de sapin ; or, l'on sait assez que cet arbre ne produit pas de racines adventives et qu'il ne peut se transplanter par boutures.

Les applications pratiques sont ici faciles à déduire. Pour préserver les tuyaux des queues de renard nées de leur écorce même, il suffira ou bien de ne pas faire usage de bois vert, ou bien d'enlever en biseau un large cercle d'écorce à chaque extrémité des tuyaux. Les couches du liber n'étant plus protégées par l'écorce à leur extrémité, et se trouvant en contact avec la terre ne tarderont pas à perdre toute puissance végétative.

Il reste à examiner, dans l'occasion, la structure anatomique des queues de renard, afin de savoir si ces productions offrent ou non des variations de texture en rapport avec leur origine. Leur nature radicellaire ne saurait du reste être mise en doute.

